

**PLATEFORME
MUNICIPALE**

**ÉLECTION
FÉDÉRALE
2025**

POUR DES
RÉGIONS FORTES
ET RÉSILIENTES

M A R S 2025



**FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS**

porte-parole
DES RÉGIONS



M E S S A G E D U P R É S I D E N T

Après que les Québécoises et les Québécois se soient rendus aux urnes en 2021 alors qu'ils étaient bousculés par une pandémie, c'est maintenant une guerre commerciale avec les États-Unis, notre partenaire économique de toujours, qui vient s'inscrire comme préoccupation principale dans le cadre de l'actuelle élection fédérale. Face aux conséquences qu'entraîne cette guerre commerciale, nos régions devront être résilientes plus que jamais et détenir tous les outils nécessaires afin de sauvegarder leur vitalité socioéconomique actuelle. À cet effet, le gouvernement fédéral doit impérativement soutenir davantage les municipalités et proposer des aides financières à nos petites et moyennes entreprises (PME), tout en allégeant leur fardeau administratif. La Fédération québécoise des municipalités (FQM) soumet ainsi six priorités aux différentes formations politiques en lice et qui requièrent des actions à court terme de la part du gouvernement fédéral. Les élu(e)s locaux et régionaux souhaitent donc des engagements fermes en attendant la formation du prochain gouvernement à la Chambre des communes.

JACQUES DEMERS

Président
Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley
Préfet de la MRC de Memphrémagog

MAXIMISER LA COUVERTURE CELLULAIRE DANS TOUTES LES RÉGIONS

Des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir l'accès à l'information et aux services de santé, ainsi que les interventions en matière de sécurité publique. Au cours des dernières années, des sommes publiques importantes ont été investies afin d'améliorer la couverture cellulaire dans plusieurs régions du Québec. Toutefois, cette couverture demeure insuffisante dans de nombreux territoires limitant l'accès à ce service devenu essentiel.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des conditions de licence aux fournisseurs de services cellulaires, dont le partage des pylônes et l'interdiction d'exclusivité d'emplacements. Cependant, le CRTC n'oblige pas un fournisseur à solliciter le service d'un autre fournisseur en cas de couverture inexistante de son réseau dans une région donnée.

Malgré la présence de plus de 8 500 tours cellulaires sur le territoire québécois, l'utilisation de ces tours par un seul fournisseur de services cellulaires constitue un obstacle majeur au déploiement d'une couverture cellulaire optimale pour l'ensemble de la population.

La FQM demande au gouvernement du Canada de :

- **rendre obligatoire, pour la totalité des compagnies de services cellulaires, de conclure des ententes d'itinérance entre elles afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence des sites cellulaires dans la région où ils se trouvent;**
- **collaborer avec le gouvernement du Québec en lui transférant les sommes nécessaires en vue de finaliser rapidement la couverture cellulaire de l'ensemble des régions.**

SOUTENIR NOS ENTREPRISES ET NOS RÉGIONS FACE AUX TARIFS DOUANIERS AMÉRICAINS

La guerre commerciale lancée officiellement par les États-Unis le 4 mars dernier va s'échelonner sur une période difficile à déterminer et une escalade des mesures américaines demeure un risque certain. La FQM et ses membres sont extrêmement préoccupés par les pertes d'emplois et d'expertise en région ainsi que la délocalisation et la fermeture d'entreprises à être annoncée, découlant de l'imposition des tarifs douaniers américains.

Pour la FQM, il est capital de procéder à des interventions afin de soutenir nos PME et minimiser les impacts négatifs des tarifs douaniers imposés par les États-Unis. D'ailleurs, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), une entreprise sur trois réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires aux États-Unis et plus de la moitié des entreprises ont déclaré ne pas être préparées à gérer l'impact des nouveaux tarifs douaniers dans un sondage de février 2025. Devant ces faits, les services de développement économique locaux des MRC sont résolus à accompagner les PME qui forment le moteur économique de nos territoires.

Face à une perspective de récession et de relance économique, des investissements majeurs en infrastructures seront de surcroît essentiels, de manière à soutenir et impulser la vitalité socioéconomique de toutes les régions du Québec.

La FQM demande au gouvernement du Canada de :

- **conclure une entente avec le gouvernement du Québec afin de privilégier une approche unique qui s'appuie sur les services locaux de développement économique dans le déploiement des aides aux PME;**
- **soutenir financièrement les industries qui seront touchées à court et moyen termes par les tarifs douaniers, en particulier celles des régions fortement impliquées dans la transformation des matières premières;**
- **protéger les industries agricoles, forestières, de l'aluminium, sidérurgiques et des pêches commerciales lors de la négociation d'une éventuelle entente commerciale avec les États-Unis afin de sauvegarder la vitalité économique des communautés périphériques et côtières du Québec;**
- **stimuler et relancer l'économie dans toutes les régions en contribuant fortement aux programmes d'infrastructures provinciaux en concluant des ententes de transfert sans condition avec le gouvernement du Québec.**

RÉTABLIR ET ACCROÎTRE LES INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Le poids financier de l'entretien, du maintien et du développement des infrastructures est colossal pour les municipalités de partout au Québec. Le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines évaluait en novembre 2023 que la valeur de remplacement des infrastructures municipales en eau et en voirie (se trouvant au-dessus des infrastructures en eau) à risque de défaillance élevée et très élevée s'établissait à 44,7 milliards de dollars uniquement pour le Québec.

Devant ce constat alarmant, et bien que la majorité des infrastructures publiques québécoises soient sous la responsabilité des municipalités, le budget du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) a été réduit de 5,5 % pour la période 2024-2028, comparativement à la période 2019-2023. Il s'agit d'une perte en investissements de 189 millions de dollars pour les municipalités.

La FQM demande au gouvernement du Canada de :

- **revoir à la hausse sa contribution au programme TECQ, en suivant minimalement l'augmentation de 17,5 % adoptée par le gouvernement du Québec, et de reconnaître les priorités déterminées par les communautés locales en matière d'infrastructures.**

ANNULER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Les nouvelles mesures annoncées en 2024 visant à réduire le recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) impactent lourdement les PME de nos régions. Le PTET ne représente pourtant que 10 % des immigrants temporaires au Québec, au 1^{er} juillet 2024.

Dans un sondage mené par la FCEI et la FQM en novembre 2024, 65 % des répondants à l'échelle canadienne prévoyaient entre autres une diminution de la productivité et 57 % une réduction prévue des plans de croissance, le tout en conséquence des modifications au PTET.

De plus, 45 % des entrepreneurs sondés jugeaient probable que les restrictions liées à l'embauche de travailleurs étrangers temporaires pour des postes à bas salaire mettent à risque de fermeture leur entreprise. Ce sondage ne tenait pas compte d'une potentielle guerre commerciale à découdre avec les États-Unis.

La FQM demande au gouvernement du Canada d' :

- **annuler les modifications apportées au PTET, nécessaire à la vitalité des régions, la compétitivité des entreprises du Québec sur les marchés internationaux et la rétention des investissements privés dans nos territoires.**

PRENDRE PART AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

L'inefficacité et la faible amplitude de la desserte aérienne régionale demeurent un frein majeur au développement socioéconomique du territoire québécois. Des régions comptent aujourd'hui sur un seul transporteur avec des horaires de vol non optimaux tandis que d'autres n'accueillent tout simplement plus de vols réguliers.

Qu'il s'agisse d'entrepreneurs, de travailleurs, de personnes nécessitant des soins de santé spécialisés, d'étudiants ou de touristes, l'accessibilité à des vols commerciaux réguliers devient un service essentiel lorsque les distances à parcourir sont vastes et que les alternatives de transport terrestre sont limitées, voire inexistantes.

La FQM demande au gouvernement du Canada :

- **de participer activement à l'amélioration de la desserte aérienne régionale du Québec;**
- **d'augmenter les investissements dans les aéroports municipaux et ceux régionaux propriétés de Transports Canada.**

SOUTENIR NOS COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES

Avec tous les défis vécus par les communautés maritimes actuellement, que ce soit la migration des espèces ou des baleines noires de l'Atlantique Nord dans les zones de pêche existantes, il est nécessaire que le gouvernement canadien soutienne les différents acteurs de l'industrie des pêches commerciales.

Au cours des 5 dernières années, le Fonds des pêches du Québec a permis d'investir 42,8 millions de dollars en vue d'appuyer le secteur des pêches québécois. Cependant, depuis l'annonce de la prolongation du Fonds en mars 2024, le nombre de demandes reçues excède les fonds disponibles. Par conséquent, tout nouveau projet soumis ne peut être traité, et ce, malgré les enjeux majeurs qui impactent les communautés côtières.

La FQM demande au gouvernement du Canada de :

- **reconduire le Fonds des pêches du Québec pour un terme de 5 ans avec un financement équivalent au double de l'enveloppe initiale et de déployer des ressources régionales supplémentaires afin d'accélérer les analyses de projets soumis.**